

UFR INFORMATIQUE
UFR INFORMATIQUE
BIOPARK-WATT
5 Rue WATT - CASE 7024
75205 PARIS Cedex 13

ANNEE UNIVERSITAIRE 2008 - 2009
Demande d'autorisation d'inscription
MASTER Ingénierie informatique - Système d'information
(SI), 2ème année, Professionnel

N°SESAME : 20300314 - 33110
Procédure : INORU

Date d'édition du dossier : 05/09/2008
Date de réception du dossier : _____

NOM PATRONYMIQUE : TAIEB
NOM MARITAL :
1er PRENOM : ADRIEN
2ème PRENOM : ISAAC

Date de naissance : 24/06/1984
Lieu de naissance :
Département / Pays : FRANCE
Nationalité : FRANCAIS(E)

Adresse :
85, Boulevard Pasteur
Commune : PARIS 15
Code postal : 75015
Pays : FRANCE

Téléphone fixe : 01 42 79 82 05
Téléphone portable :
Adresse E-Mail : adrientaieb@hotmail.com

I. Autres formations demandées à Paris 7 Denis Diderot

Aucune autre formation demandée

II. Candidature(s) déposée(s) dans un (d')autre(s) établissement(s)

Aucune autre candidature dans un établissement

III. Statut éventuel au cours de l'année universitaire 2008 - 2009

Vous êtes actuellement un Etudiant en formation initiale

IV. Les acquis

1) Diplôme d'accès à la première année de l'enseignement supérieur :

Diplôme	Série	Année - Scolaire	Résultat	Mention	Pays de préparation / d'obtention	Département de préparation / d'obtention	Ville de préparation / d'obtention
BACCALAUREAT	S	2001 - 2002	Non renseigné		FRANCE	PARIS	

2) Diplôme(s) d'enseignement supérieur obtenu(s) dans un établissement français :

Date de votre première inscription dans une université française :

Nombre d'années universitaires en DEUG sans l'avoir obtenu : 0

Année Scolaire	Diplôme	Niveau	Résultat Obtenu	Mention	ECTS	Département	Etablissement
2003 - 2004	DEUG Sciences et Tech, ment : Math. Info. Appl. aux sciences, D.E.U.G.Sciences, Math. Info. Appl. aux sciences 1e année	BAC+2	Non Admis(e)	Non renseigné	0	PARIS	UNIVERSITE PARIS VII
2004 - 2005	DEUG Sciences et Tech, ment : Math. Info. Appl. aux sciences, D.E.U.G.Sciences, Math. Info. Appl. aux sciences 1e année	BAC+2	Admis(e)	Non renseigné	0	PARIS	UNIVERSITE PARIS VII
2005 - 2006	LICENCE MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE 1A 2A, LICENCE MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE 2A	BAC+2	Admis(e)	Non renseigné	0	PARIS	UNIVERSITE PARIS VII
2006 - 2007	LICENCE INFORMATIQUE 3A, LICENCE INFORMATIQUE 3A	BAC+3	Non Admis(e)	Non renseigné	0	PARIS	UNIVERSITE PARIS VII
2007 - 2008	MASTER MATHEMATIQUE ET INFORMATIQUE 1A, MASTER MI INFORMATIQUE 1A	BAC+4	En cours	Non renseigné	0	PARIS	UNIVERSITE PARIS VII

3) Diplôme(s) d'enseignement supérieur obtenu(s) dans un établissement étranger :

Aucun diplôme d'enseignement supérieur étranger.

4) Langue(s) vivante(s) et ancienne(s) étudiée(s) :

Aucune Langue vivante et ancienne étudiée

5) Les acquis - Expériences :

Aucune expérience

NOTE CONCERNANT LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Votre attention est attirée sur le fait que :

- # les renseignements individuels demandés sont indispensables pour la gestion de votre situation pendant la durée de vos études ;
- # toute information erronée ou incomplète entraînerait des perturbations dans le traitement de l'ensemble de votre dossier.

L'université s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'aucune de ces informations individualisées ne puisse être transmise à des tiers non habilités.

Vous avez le droit de connaître et de modifier, si nécessaire, les informations individuelles enregistrées vous concernant.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____, déclare sur l'honneur

- # que les renseignements fournis sont exacts et complets,
- # que je ne fais pas l'objet d'une mesure d'exclusion universitaire et demande mon admission à l'université Paris 7 Denis Diderot pour l'année 2008 - 2009

TOUTE FAUSSE DECLARATION ENTRAINERAIT L'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE.

Date et signature du candidat OBLIGATOIRES:

NOTICE

Licence 3 « Informatique » Master 1 et 2 « Ingénierie Informatique » Université Paris 7 Denis Diderot

Année universitaire 2008 - 2009

Conditions d'accès

Licence 3	Master 1	Master 2
<ul style="list-style-type: none">● Étudiants titulaires d'un diplôme de niveau L2 obtenu dans une école ou Université française ou étrangère.● Étudiants ayant effectué une formation jugée équivalente à un L2.	<ul style="list-style-type: none">● Étudiants titulaires d'un diplôme de niveau L3 (Licence, Bachelor) obtenu dans une école ou Université française ou étrangère.● Étudiants ayant effectué une formation jugée équivalente à la Licence.	<ul style="list-style-type: none">● Étudiants ayant effectué leur première année en M1 « Ingénierie Informatique » à Paris 7.● Étudiants ayant effectué une année de M1 dans une autre école ou université française ou étrangère.● Étudiants ayant effectué une formation jugée équivalente au M1.

Modalités de dépôt du dossier

Les modalités de dépôt du dossier pour les deux sessions de campagne d'admission seront précisées sur le site de l'université et celui de l'UFR

<http://www.univ-paris-diderot.fr/formation/>
<http://www.informatique.univ-paris-diderot.fr/>

Les dates de dépôt des dossiers correspondent aux dates limites d'envoi/dépôt du présent dossier de candidature, cachet de la poste faisant foi. **Aucun** dossier ne sera pris en compte passée cette date.

De plus, **aucun dossier incomplet** ne le sera non plus.

Le dossier devra être adressé au secrétariat correspondant dont l'adresse pourra être retrouvée en fin de la présente notice.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier sera **obligatoirement** constitué des éléments suivants :

- le formulaire de candidature (4 pages) entièrement complété et signé,
- une photo,
- un curriculum vitæ,
- un relevé de toutes les notes obtenues à ce jour dans l'enseignement supérieur,
- une notice descriptive faisant état des unités d'enseignement suivies les deux dernières années d'études et détaillant le programme, le volume horaire et la note obtenue. Les étudiants **extérieurs** à Paris 7, devront compléter cette information en détaillant toutes les autres années d'études supérieures,
- une lettre de motivation indiquant les raisons de votre choix de poursuite des études,

- deux enveloppes correctement adressées et affranchies au tarif en vigueur (ou coupons internationaux pour les étrangers),
- pour les étudiants **extérieurs** à Paris 7 **demandant une admission en M1 ou M2** une lettre de recommandation contenant l'avis motivé d'un enseignant pouvant attester que vous avez, de son point de vue, les compétences et capacités pour suivre vos études selon votre choix. Cette lettre devra impérativement être contenue dans une enveloppe scellée par la signature de l'enseignant.
- Pour les étudiants étrangers qui candidatent en L3 ou M1 le résultat obtenu à l'évaluation du niveau de langue française. (cf. la fiche d'information en annexe relative aux tests et diplômes retenus, aux niveaux requis et aux cas de dispenses)

Procédure d'admission

Les candidats seront tous avisés, par courrier postal, de la décision de la commission d'admission. Les candidats retenus recevront une lettre, accompagnée d'informations sur les modalités de l'inscription administrative correspondante. Cette inscription ne sera possible que sous réserve de la présentation des attestations de diplômes requis et, dans certains cas, après dispense établie par la commission.

Une réunion de rentrée, à laquelle la présence du candidat est requise, sera organisée et dont la date sera précisée dès que possible.

Renseignements

Les sources principales de renseignements y compris les dates de réunion des commissions d'admission sont sur les sites Internet :

<http://www.univ-paris-diderot.fr/formation/>
<http://www.informatique.univ-paris-diderot.fr/>

Secrétariats

Pour les candidatures **en Licence 3** :

Bureau 417-18, 4^e étage

Tél : +33(0) 1 57 27 68 93

Mél : secretariat-pedagogique-l3@informatique.univ-paris-diderot.fr

UFR d'Informatique - case 7024

Université Paris 7 - Denis Diderot

[Bâtiment Biopark-Watt](#)

[5 rue Watt](#)

[75205 Paris cedex 13](#)

Pour les candidatures en **Master 1** :

Bureau 420-21, 4^e étage

Tél : +33(0) 1 57 27 68 96

Mél : secretariat-pedagogique-m1@informatique.univ-paris-diderot.fr

UFR d'Informatique - case 7024

Université Paris 7 - Denis Diderot

[Bâtiment Biopark-Watt](#)

[5 rue Watt](#)

[75205 Paris cedex 13](#)

Pour les candidatures en **Master 2** :

Bureau 422, 4^e étage
Tél : +33(0) 1 57 27 68 98
Mél : secretariat-pedagogique-m2@informatique.univ-paris-diderot.fr
UFR d'Informatique - case 7024
Université Paris 7 - Denis Diderot
[Bâtiment Biopark-Watt](#)
[5 rue Watt](#)
[75205 Paris cedex 13](#)

FORMULAIRE DE CANDIDATURE EN « INFORMATIQUE »

Licence 3 « Informatique »

Master 1 et 2 « Ingénierie Informatique »

<http://www.univ-paris-diderot.fr/formation/> <http://www.informatique.univ-paris-diderot.fr/>

Année universitaire 2008 - 2009

N° dossier SESAME :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

.....

.....

Tél. :

Photo

Adresse pour réponse rapide (si différente de la précédente) :

.....

.....

Tél. :

Mél :

À quel diplôme/parcours souhaiteriez-vous être inscrit¹ ?

Licence 3

Master 1

Master 2

SI SRI LC

Diplôme préparé/obtenu en 2007-2008 :

.....

Établissement :

.....

Dernier diplôme obtenu (avant le précédent) :

.....

Établissement :

.....

Obtenu en :

Niveau en anglais :

langue maternelle

bilingue

avancé

moyen

débutant

Niveau en français (pour les **étudiants étrangers**) :

¹ Cochez les cases correspondant à votre choix : un seul diplôme, et pour le M2 un seul parcours et si vous souhaitez le suivre en apprentissage.

Joindre, en pièces attachées, le détail de **toutes les années d'études supérieures** en précisant, pour chaque unité d'enseignement, son programme, son volume horaire et les notes obtenues.

Je soussigné certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait le à
Signature :

FICHE D'ÉVALUATION
À remplir par le candidat
(uniquement pour les candidats extérieurs à Paris 7)

Pour l'entrée en	Enseignement	Connaissance			Mode d'acquisition	
		Basique	Courante	Avancée	Académique	Pratique
L3 M1 M2	Unix utilisateur (shells, scripts)					
M1 M2	Unix programmation (E/S, processus, POSIX)					
L3 M1 M2	Langage C (langage de base, pointeurs)					
L3 M1 M2	Langage Java (programmation objet)					
L3 M1 M2	Combinatoire (dénombrement, probabilités, statistique)					
L3 M1 M2	Automates finis (expr. rationnelle, détermination, minimisation)					
M1 M2	Programmation réseau (sockets, datagrammes, flots)					
M2	Réseau (protocoles, IP)					
L3 M1 M2	Internet (html, php)					
L3 M1 M2	Logique (calcul propositionnel, calcul des prédicats)					
M1 M2	Bases de données (algèbre relationnelle, SQL)					
M1 M2	Programmation fonctionnelle (Langage CAML)					
L3 M1 M2	Algorithmique					

	(liste, arbre)					
M1 M2	Algorithmique avancée (tris, graphes, complexité)					

FICHE D'APPRECIATION

À remplir par le responsable de la formation suivie en 2007-2008
(uniquement pour les candidats extérieurs à Paris 7)

Intitulé de la formation :

Établissement :

Lieu :

À l'issue du jury qui s'est tenu le, l'étudiant
dénommé (nom et prénom).....
ne(é) le a été classé dans la catégorie :

- exceptionnel (> 18/20)
- très bon (>16/20)
- bon (>14/20)
- moyen (>12/20)
- passable (>10/20)
- non recommandé

L'effectif de la promotion est de étudiants.

Les délibérations du jury ont abouti aux pourcentages suivants (par rapport à
l'effectif d'inscrits), dans chaque catégorie :

-% exceptionnels (>18/20)
-% très bons (>16/20)
-% bons (>14/20)
-% moyens (>12/20)
-% passables (>10/20)
-% non recommandés

Fait à le

Signature et cachet de l'établissement :

Important : cette fiche peut être envoyée séparément si le jury de la formation suivie
n'a pas encore délibéré au moment de la remise du dossier de candidature. Dans ce
cas, indiquez la date à laquelle le jury délibèrera et envoyez cette fiche
immédiatement après cette délibération.

ANNEXE

Dispositions relatives à l'évaluation du niveau de Français

Doivent justifier de leur niveau de langue française (décret n°81-1221 du 31 décembre 1981) les étudiants étrangers titulaires de diplômes ou titres étrangers.

Tests et diplômes retenus.

Il est demandé aux candidats de fournir le résultat obtenu à l'un des tests ou diplômes suivants, **seuls retenus par les instances de l'université Paris 7 pour établir une demande d'inscription en son sein, à l'exclusion de tout autre moyen d'évaluation** :

- le test de connaissance du français (**TCF**) proposé par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) voir adresse ci-après ;
- le test d'évaluation de français (**TEF**) proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) voir adresse ci-après ;
- le diplôme d'études en langue française (**DEL**) (diplôme national) ;
- le diplôme approfondi de langue française (**DALF**) (diplôme national) ;
- le diplôme des hautes études françaises (**DHEF**) (Alliance française) voir adresse ci-après ;
- le diplôme supérieur (**DS**) (Alliance française) ;
- le diplôme de langue française (**DL**) (Alliance française) ;
- le certificat d'études de français pratique 2 (**CEFP2**) (Alliance française) .

Niveaux requis.

TCF	TEF		DEL/DALF	Diplômes Alliance Française
6	6	Notes entre 14,2 et 19,9	DALF complet (B1,B2,B3,B4)	DHEF
5	5		DALF unités (B1, B2)	DS
4	4	Notes entre 11,4 et 14,2	DEL 2 ^{ème} degré A5 et A6	DL
3	3	Notes entre 8,5 et 11,4	DEL 1 ^{er} degré unités A3 et A4	CEFP2

Adresses des organismes.

- Le **CIEP** est situé au 1, Avenue Léon Journault , 92310 Sèvres.
Téléphone : 01.45.07.60.00 ;
adresse internet : <http://www.ciep.fr>

- La **CCIP** est située au 28, Rue de l'Abbé Grégoire, 75279 Paris Cedex 06.
Téléphone : 01.49.54.28.78

adresse internet : <http://www.fda.ccip.fr>

- **L'alliance française** est située au 101 Bld Raspail, 75270 Paris Cedex 06.

Téléphone : 01.42.84.90.00 ; adresse internet : <http://www.alliancefr.org> ou serexam@alliancefr.org pour toute demande d'information et de documentation sur les examens.

Cas de dispenses de l'évaluation.

Sont dispensés de cette évaluation les candidats étrangers à une admission en 2ème cycle se trouvant dans les cas cités ci-après :

- les candidats ressortissants des pays francophones suivants, où le français est langue officielle : Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Congo démocratique ;
- les candidats ressortissants des pays suivants : Burundi, Cameroun, Canada, Comores, Djibouti, Haïti, Madagascar, Mauritanie, Rwanda, Seychelles, Suisse, Tchad, Vanuatu, où le français n'est pas la seule langue officielle, ne sont dispensés de produire l'évaluation de leur niveau de français que si toute leur scolarité secondaire a été effectuée dans un établissement francophone ;
- les candidats titulaires du DALF (Diplôme approfondi de langue française) ;
- les candidats titulaires du baccalauréat franco-allemand ou européen ;
- les candidats issus des sections bilingues françaises figurant sur la liste du ministère de l'éducation nationale et du ministère des relations internationales ;
- les candidats titulaires d'un baccalauréat français ;
- les candidats ressortissants des états membres de l'Espace Economique Européen (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque)